

**L'école comme un lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général :**

- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire
- Donner la priorité à la lecture
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques
- Parachever la réforme des lycées
- Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de PIX
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires
- Renforcer l'activité physique

**L'école comme un lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la république et une culture humaniste :**

- Mise à disposition des ressources : diffusion d'un guide sur l'idée républicaine, à l'ensemble des établissements à la rentrée
- Renforcement de l'éducation aux médias et à l'information
- Promotion des langues et cultures de l'Antiquité
- Mobilisation pour atteindre l'objectif « 100% Education artistique et culturelle » en 2021-2022
- Organisation d'une rentrée en musique
- Ouverture sur l'étranger à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne
- Lutte contre toutes les formes de violences scolaires, de séparatisme ou de harcèlement.
- Education au développement durable
- Engagement personnel et collectif encouragé et valorisé

**Les incontournables de la circulaire de rentrée 2021**

**4 dimensions essentielles...**

**L'école comme un lieu où chacun à sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la réalisation de l'école inclusive**

- Renforcer la mixité sociale des établissements
- Consolider le service public de l'Ecole inclusive à la rentrée 2021 avec l'achèvement du déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement localisés sur 100% du territoire et la poursuite de la revalorisation des conditions d'exercice des AESH
- Veiller et contribuer à la santé physique et psychique des élèves

**L'école comme un lieu fondé sur un collectif soudé**

- Valoriser et renforcer l'unité collective des équipes éducatives
- Revitaliser les projets d'école ou d'établissement
- Consolider le rôle et les conditions d'exercice des directeurs et directrices d'école
- Personnaliser les parcours et la prise en compte de chaque situation particulière grâce au dialogue et à l'esprit d'équipe.